[Nom et prénom du bailleur]

[Adresse]

[Code postal/Ville]

[Téléphone]

[Adresse e-mail]

[Nom du locataire]

[Adresse]

[Code postal]

[Ville]

Fait à [ ], le [jj/mm/aaaa]

**Objet : Lettre recommandée avec AR pour informer une révision du loyer**

[Madame, Monsieur],

Je fais référence au contrat de bail signé le [jj/mm/aaaa], situé à l’adresse adresse complète.

La révision annuelle du loyer est prévue dans notre contrat. Conformément à l’article 17-1 de la loi du 6 juillet 1989, celle-ci est calculée en fonction de la variation de l’indice de référence des loyers (IRL), publié à chaque trimestre par l’INSEE.

Cette révision du montant du loyer (hors charges) peut être effectuée tous les ans à la date anniversaire du bail ou à la date prévue dans le contrat de bail. Dans le cas présent, la prise d’effet de l’augmentation de loyer sera le [date d’effet selon les termes du bail].

L'indice du trimestre [indiquez le trimestre] de l’année [indiquez l’année] s’élève à [indiquez la valeur de l'indice] alors que l’indice du même trimestre [indiquez le même trimestre] de l’année précédente [indiquez l'année précédente] s'élevait à [indiquez la valeur de l'indice].

Le nouveau loyer est calculé selon la formule suivante : (Loyer précédent x nouvel indice IRL) / (IRL de l’année précédente) = Loyer révisé. Le nouveau loyer s'élèvera donc à [indiquer la valeur du nouveau loyer] euros.

Je vous prie de bien vouloir en prendre note pour les paiements du loyer à venir.

D’avance merci pour votre compréhension.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

[Signature]